

ASTI / Compte- rendu de la réunion technique du 28 juin 2022

Présents : Yolande, Monique, Marie-France M, Anne, Noria, Emmanuelle, Joëlle, Jean-Luc, Elisabeth, Bernadette S, Bernadette T, Armelle, Sophie, Annick, Fatiha, Chantal M, Martine, Jean-Jacques, Marie Hélène

Accueils pendant l'été

Pas d'accueil courrier le vendredi 15 juillet matin.

Pas d'accueil « nouvelles domiciliations » les vendredis après midi 15, 22 et 29 juillet.

Pas de permanence juridique le lundi 18 juillet.

Fatiha prendra la permanence téléphonique du mardi 19 juillet et répondra en fonction de ses compétences.

En août, ouverture les mardis et vendredis matin de 10h à midi pour courrier, aide alimentaire et nouvelles domiciliations : prévoir 4 personnes si possible.

Venir dès 9h (au moins 2 personnes) pour trier le courrier.

Si besoin, utiliser le bureau dit « Bocal » à gauche en entrant , clé dans la boîte à clé ou auprès de Loïc.

Elise et Loïc seront absents du 15 au 22 juillet et du 8 au 21 août.

Reprise des accueils juridiques le lundi 29 août.

Pour les permanences du mois d'août, la porte de devant étant fermée, vérifier que quelqu'un de l'équipe a une clé pour ouvrir la porte de derrière. Déverrouiller la porte de devant et bien penser à verrouiller cette porte en partant.

Emmanuelle transmet sa clé à Fatiha, Marie-Hélène remet à jour la liste des bénévoles et des porteurs de clé. Cette liste est rangée dans le classeur rose.

Un document récapitulatif intitulé VACANCES SCOLAIRES ETE 2022

MODIFICATION des ACCUEILS de L'ASTI et des accueils de nos partenaires , fait par Elisabeth,

va être sur le bureau, sur le site et envoyé aux bénévoles accueil.

Framadate

Anne remplace Dominique K pour la gestion du Framadate, elle doit ajouter une colonne et demande à chacun de s'inscrire tôt.

Marie-Hélène demande qui est sensé veiller à la présence d'un nombre suffisant de personnes aux permanences. Peut-on répartir ce souci ?

Présences pendant l'été

voir tableau fait par Jean-Luc

Ce tableau permettra de savoir qui appeler en cas de besoin, pour un possible déménagement ou pour remplacer des absents pour les permanences.

NB en cas de déménagement, il faudra peut être fermer l'accueil quelques jours.

Courriers ASTI

rappel, il faut impérativement ouvrir les courriers au nom de l'ASTI et les distribuer en fonction du contenu.

Bannettes courrier trop pleines : les courriers reçus il y a plus de 3 mois peuvent être retirés des bannettes, il faut mettre un coup de tampon « Pli non distribué » et rapporter ces courriers à la poste.

Inscriptions aux cours de français

arrêter la liste d'attente, les inscriptions se feront en septembre ou octobre, en fonction du déménagement.

Site Internet

Modifier l'annonce des accueils juridiques : préciser accueil sans RDV à 9h, le nb de place est limité à 15.

Retours suite à l'AG

Pas de commentaires particuliers. C'était bien de pouvoir poursuivre le midi et l'après midi. Le compte rendu de l'AG et des ateliers sera envoyé à tous. On étudiera s'il est possible d'avancer la date de l'AG en 2023.

Le resto Sauvages sur un plateau ouvre le mardi matin pour l'Asti jusqu'en décembre.

Secours catholique : Annick informe de l'arrêt de l'aide alimentaire.

Intégration des nouveaux bénévoles : voir s'il est possible d'ajouter des fiches cartonnées dans chaque « lettre » pour faciliter le tri des courriers comme cela a été fait dans le B par exemple, fiche BEN BIL BON.